

Pardon ! Je sais que j'ai eu tort. Un secours ! Je vais m'en aller. Pauline Vandespigle, journalière, âgée de 19 ans. — Elle rapporte aussi le corps de la victime : « Je ne le ferai pas punir, car je sais que c'est moi qui ai eu tort ».

Le témoin qui a ramassé la femme Van Belle baissant dans son sac. — C'est le témoin qui a ramassé la femme Van Belle baissant dans son sac. — C'est le témoin qui a ramassé la femme Van Belle baissant dans son sac.

Le témoin, Charles Joseph Veratigé, cabaretier, âgé de 37 ans. — Il a, dans son cabaret, remarqué certains familiarités entre l'homme et la femme Van Belle. Le mari de celle-ci était un excellent homme.

Le témoin, Octavie Soutons, filleuse. — Van Belle avait une conduite irréprochable; mais sa femme en a fait un homme qui avait fait des propositions et qu'elle n'en avait pas averti son mari.

Le témoin, Blouid, substitut du procureur général, a pris, dès lors, la parole pour abandonner l'accusation. Il fut le premier à engager les jurés à prononcer l'acquiescement.

Le témoin, le barreau de Lille, s'est donc borné à renvoyer le ministère public d'avoir l'indemnité plaidée la cause de Van Belle.

M. le président a prévenu le jury que ce n'est qu'après avoir entendu les deux parties, qu'il se prononcera sur la culpabilité de l'accusé. Le verdict a été nécessairement négatif, et, en conséquence, l'accusé a été acquitté.

Le témoin, Anselme Loubier, mécanicien, a répondu à l'appel de son nom.

M. Blouid, substitut du procureur général, a pris, dès lors, la parole pour abandonner l'accusation. Il fut le premier à engager les jurés à prononcer l'acquiescement.

Le témoin, le barreau de Lille, s'est donc borné à renvoyer le ministère public d'avoir l'indemnité plaidée la cause de Van Belle.

rendu mardi matin, à Marsouil, pour instruire une affaire assez délicate et sur laquelle courent des bruits contradictoires.

Une dame S..., demeurant seule à Marsouil, faisant un voyage en Suisse, avait offert à de pauvres gens accablés de famille, de se charger de deux de leurs enfants, deux jeunes filles, dont l'une a aujourd'hui dix-huit ans environ, l'autre treize.

Le témoin, Charles Joseph Veratigé, cabaretier, âgé de 37 ans. — Il a, dans son cabaret, remarqué certains familiarités entre l'homme et la femme Van Belle. Le mari de celle-ci était un excellent homme.

Le témoin, Octavie Soutons, filleuse. — Van Belle avait une conduite irréprochable; mais sa femme en a fait un homme qui avait fait des propositions et qu'elle n'en avait pas averti son mari.

Le témoin, Blouid, substitut du procureur général, a pris, dès lors, la parole pour abandonner l'accusation. Il fut le premier à engager les jurés à prononcer l'acquiescement.

Le témoin, le barreau de Lille, s'est donc borné à renvoyer le ministère public d'avoir l'indemnité plaidée la cause de Van Belle.

M. le président a prévenu le jury que ce n'est qu'après avoir entendu les deux parties, qu'il se prononcera sur la culpabilité de l'accusé. Le verdict a été nécessairement négatif, et, en conséquence, l'accusé a été acquitté.

Le témoin, Anselme Loubier, mécanicien, a répondu à l'appel de son nom.

M. Blouid, substitut du procureur général, a pris, dès lors, la parole pour abandonner l'accusation. Il fut le premier à engager les jurés à prononcer l'acquiescement.

Le témoin, le barreau de Lille, s'est donc borné à renvoyer le ministère public d'avoir l'indemnité plaidée la cause de Van Belle.

M. le président a prévenu le jury que ce n'est qu'après avoir entendu les deux parties, qu'il se prononcera sur la culpabilité de l'accusé. Le verdict a été nécessairement négatif, et, en conséquence, l'accusé a été acquitté.

Le témoin, Charles Joseph Veratigé, cabaretier, âgé de 37 ans. — Il a, dans son cabaret, remarqué certains familiarités entre l'homme et la femme Van Belle. Le mari de celle-ci était un excellent homme.

Le témoin, Octavie Soutons, filleuse. — Van Belle avait une conduite irréprochable; mais sa femme en a fait un homme qui avait fait des propositions et qu'elle n'en avait pas averti son mari.

M. Dufosseux a ensuite pris la parole pour s'exprimer sur les faits qui ont précédé l'acte de violence. Il a dit que, dans la soirée du 27 novembre, il se trouvait à la maison de la victime, et qu'il avait vu l'accusé entrer dans la maison.

Le témoin, Charles Joseph Veratigé, cabaretier, âgé de 37 ans. — Il a, dans son cabaret, remarqué certains familiarités entre l'homme et la femme Van Belle. Le mari de celle-ci était un excellent homme.

Le témoin, Octavie Soutons, filleuse. — Van Belle avait une conduite irréprochable; mais sa femme en a fait un homme qui avait fait des propositions et qu'elle n'en avait pas averti son mari.

Le témoin, Blouid, substitut du procureur général, a pris, dès lors, la parole pour abandonner l'accusation. Il fut le premier à engager les jurés à prononcer l'acquiescement.

Le témoin, le barreau de Lille, s'est donc borné à renvoyer le ministère public d'avoir l'indemnité plaidée la cause de Van Belle.

M. le président a prévenu le jury que ce n'est qu'après avoir entendu les deux parties, qu'il se prononcera sur la culpabilité de l'accusé. Le verdict a été nécessairement négatif, et, en conséquence, l'accusé a été acquitté.

Le témoin, Anselme Loubier, mécanicien, a répondu à l'appel de son nom.

M. Blouid, substitut du procureur général, a pris, dès lors, la parole pour abandonner l'accusation. Il fut le premier à engager les jurés à prononcer l'acquiescement.

Le témoin, le barreau de Lille, s'est donc borné à renvoyer le ministère public d'avoir l'indemnité plaidée la cause de Van Belle.

M. le président a prévenu le jury que ce n'est qu'après avoir entendu les deux parties, qu'il se prononcera sur la culpabilité de l'accusé. Le verdict a été nécessairement négatif, et, en conséquence, l'accusé a été acquitté.

Le témoin, Charles Joseph Veratigé, cabaretier, âgé de 37 ans. — Il a, dans son cabaret, remarqué certains familiarités entre l'homme et la femme Van Belle. Le mari de celle-ci était un excellent homme.

Le témoin, Octavie Soutons, filleuse. — Van Belle avait une conduite irréprochable; mais sa femme en a fait un homme qui avait fait des propositions et qu'elle n'en avait pas averti son mari.

Le témoin, Blouid, substitut du procureur général, a pris, dès lors, la parole pour abandonner l'accusation. Il fut le premier à engager les jurés à prononcer l'acquiescement.

Hampshire. La seconde reconquête était plus violente que la première et a ébranlé les monuments de la ville.

Un tempête dans l'Atlantique. — Le bureau météorologique de New-York, 25 novembre. — Le bureau météorologique de New-York Herald communique l'avis suivant : Une violente tempête en cyclone traverse l'Atlantique en ce moment. Elle menace de toucher aux côtes de la Grande-Bretagne et de la Norvège, vers le 27 ou le 28 courant.

Sommaire du 26 novembre. — PARTI OFFICIEL. — Loterie des objets d'art au ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, sur l'exercice 1884, un édit de 800 fr. pour l'acquisition d'une partie du domaine de Villeneuve-Bellac, en vue des expériences poursuivies par M. Pasteur sur la prophylaxie des maladies contagieuses des animaux.

Le nouveau Hôtel des Postes et Télégraphes à Bruxelles. — On assure que l'on va bientôt mettre la main à la construction du nouvel Hôtel des Postes et Télégraphes de Bruxelles. C'est décidément sur l'emplacement de l'ancien hôtel des Monnaies que ce monument sera érigé. La maquette du monument qui a été exposée au Palais des Beaux-Arts, sera envoyée à l'exposition d'Anvers avec celles de tous les monuments publics de l'Etat à construire en Belgique.

Le nouveau Hôtel des Postes et Télégraphes à Bruxelles. — On assure que l'on va bientôt mettre la main à la construction du nouvel Hôtel des Postes et Télégraphes de Bruxelles. C'est décidément sur l'emplacement de l'ancien hôtel des Monnaies que ce monument sera érigé.

Le nouveau Hôtel des Postes et Télégraphes à Bruxelles. — On assure que l'on va bientôt mettre la main à la construction du nouvel Hôtel des Postes et Télégraphes de Bruxelles. C'est décidément sur l'emplacement de l'ancien hôtel des Monnaies que ce monument sera érigé.

Le nouveau Hôtel des Postes et Télégraphes à Bruxelles. — On assure que l'on va bientôt mettre la main à la construction du nouvel Hôtel des Postes et Télégraphes de Bruxelles. C'est décidément sur l'emplacement de l'ancien hôtel des Monnaies que ce monument sera érigé.

Le nouveau Hôtel des Postes et Télégraphes à Bruxelles. — On assure que l'on va bientôt mettre la main à la construction du nouvel Hôtel des Postes et Télégraphes de Bruxelles. C'est décidément sur l'emplacement de l'ancien hôtel des Monnaies que ce monument sera érigé.

Le nouveau Hôtel des Postes et Télégraphes à Bruxelles. — On assure que l'on va bientôt mettre la main à la construction du nouvel Hôtel des Postes et Télégraphes de Bruxelles. C'est décidément sur l'emplacement de l'ancien hôtel des Monnaies que ce monument sera érigé.

Le nouveau Hôtel des Postes et Télégraphes à Bruxelles. — On assure que l'on va bientôt mettre la main à la construction du nouvel Hôtel des Postes et Télégraphes de Bruxelles. C'est décidément sur l'emplacement de l'ancien hôtel des Monnaies que ce monument sera érigé.

Le nouveau Hôtel des Postes et Télégraphes à Bruxelles. — On assure que l'on va bientôt mettre la main à la construction du nouvel Hôtel des Postes et Télégraphes de Bruxelles. C'est décidément sur l'emplacement de l'ancien hôtel des Monnaies que ce monument sera érigé.

Le nouveau Hôtel des Postes et Télégraphes à Bruxelles. — On assure que l'on va bientôt mettre la main à la construction du nouvel Hôtel des Postes et Télégraphes de Bruxelles. C'est décidément sur l'emplacement de l'ancien hôtel des Monnaies que ce monument sera érigé.

Le nouveau Hôtel des Postes et Télégraphes à Bruxelles. — On assure que l'on va bientôt mettre la main à la construction du nouvel Hôtel des Postes et Télégraphes de Bruxelles. C'est décidément sur l'emplacement de l'ancien hôtel des Monnaies que ce monument sera érigé.

Huiles, Graines ET TOURTEAUX
LILLE, mercredi 26 novembre.

HUILES	GRAINES	TOURTEAUX
Huile d'olive	21 .. 22 ..	18 .. 19 ..
Huile de colza	21 .. 22 ..	18 .. 19 ..
Huile de lin	21 .. 22 ..	18 .. 19 ..
Huile de sésame	21 .. 22 ..	18 .. 19 ..
Huile de noix	21 .. 22 ..	18 .. 19 ..
Huile de tournesol	21 .. 22 ..	18 .. 19 ..
Huile de ricin	21 .. 22 ..	18 .. 19 ..
Huile de palme	21 .. 22 ..	18 .. 19 ..
Huile de coprah	21 .. 22 ..	18 .. 19 ..
Huile de cacao	21 .. 22 ..	18 .. 19 ..
Huile de arachide	21 .. 22 ..	18 .. 19 ..
Huile de mandarine	21 .. 22 ..	18 .. 19 ..
Huile de bergamote	21 .. 22 ..	18 .. 19 ..
Huile de citron	21 .. 22 ..	18 .. 19 ..
Huile de mandarine	21 .. 22 ..	18 .. 19 ..
Huile de bergamote	21 .. 22 ..	18 .. 19 ..
Huile de citron	21 .. 22 ..	18 .. 19 ..

PARIS, mercredi 26 novembre
(Dépêche spéciale)

Huile de colza	Tendance	Cours du jour
Huile de colza	Soutenu	65 75
Huile de lin	Soutenu	65 75
Huile de sésame	Soutenu	65 75
Huile de noix	Soutenu	65 75
Huile de tournesol	Soutenu	65 75
Huile de ricin	Soutenu	65 75
Huile de palme	Soutenu	65 75
Huile de coprah	Soutenu	65 75
Huile de cacao	Soutenu	65 75
Huile de arachide	Soutenu	65 75
Huile de mandarine	Soutenu	65 75
Huile de bergamote	Soutenu	65 75
Huile de citron	Soutenu	65 75

PARIS, 25 novembre.

Blé	Seigle	Orge	Avoine
Blé	43 50	43 50	43 50
Seigle	43 50	43 50	43 50
Orge	43 50	43 50	43 50
Avoine	43 50	43 50	43 50

Sucres
LILLE, mercredi 26 novembre.

COTE OFFICIELLE	Cours du jour	Cours précéd.
Sucres blancs	33 50	33 75
Sucres indigènes	33 50	33 75
Sucres étrangers	33 50	33 75

ANVERS, mercredi 26 novembre.
(Dépêche spéciale)

Sucres blancs	Tendance	Cours du jour
Sucres blancs	Soutenu	33 50
Sucres indigènes	Soutenu	33 50
Sucres étrangers	Soutenu	33 50

PARIS, 25 novembre.

Blé	Seigle	Orge	Avoine
Blé	43 50	43 50	43 50
Seigle	43 50	43 50	43 50
Orge	43 50	43 50	43 50
Avoine	43 50	43 50	43 50

ANVERS, mercredi 26 novembre.
(Dépêche spéciale)

Sucres blancs	Tendance	Cours du jour
Sucres blancs	Soutenu	33 50
Sucres indigènes	Soutenu	33 50
Sucres étrangers	Soutenu	33 50

PARIS, 25 novembre.

Blé	Seigle	Orge	Avoine
Blé	43 50	43 50	43 50
Seigle	43 50	43 50	43 50
Orge	43 50	43 50	43 50
Avoine	43 50	43 50	43 50

ANVERS, mercredi 26 novembre.
(Dépêche spéciale)

Sucres blancs	Tendance	Cours du jour
Sucres blancs	Soutenu	33 50
Sucres indigènes	Soutenu	33 50
Sucres étrangers	Soutenu	33 50

PARIS, 25 novembre.

Blé	Seigle	Orge	Avoine
Blé	43 50	43 50	43 50
Seigle	43 50	43 50	43 50
Orge	43 50	43 50	43 50
Avoine	43 50	43 50	43 50

ANVERS, mercredi 26 novembre.
(Dépêche spéciale)

Sucres blancs	Tendance	Cours du jour
Sucres blancs	Soutenu	33 50
Sucres indigènes	Soutenu	33 50
Sucres étrangers	Soutenu	33 50

PARIS, 25 novembre.

Blé	Seigle	Orge	Avoine
Blé	43 50	43 50	43 50
Seigle	43 50	43 50	43 50
Orge	43 50	43 50	43 50
Avoine	43 50	43 50	43 50

ANVERS, mercredi 26 novembre.
(Dépêche spéciale)

Sucres blancs	Tendance	Cours du jour
Sucres blancs	Soutenu	33 50
Sucres indigènes	Soutenu	33 50
Sucres étrangers	Soutenu	33 50

Tissus et Filés
MANCHESTER, 24 novembre.

La demande pour tissus n'est pas active, toutefois les cotons sont fermement tenus et l'impression générale est d'une hausse probable. Les filés en particulier pour l'exportation se vendent par parties modérées sans cours extrêmes de vendredi dernier. Pour cop yarns les filés demandés ont une avance sur les prix, ce qui entraine la transaction.

Chanvres
MANILLE, 23 novembre.

Marché plus calme. Le fair current se cote à la parité de 1.30,95 par tonne. Les autres cotons sont fermement tenus et l'impression générale est d'une hausse probable. Les filés en particulier pour l'exportation se vendent par parties modérées sans cours extrêmes de vendredi dernier. Pour cop yarns les filés demandés ont une avance sur les prix, ce qui entraine la transaction.

Houblons
LONDRES, 25 novembre.

Marché toujours sans changement et spécialement pour les houblons continentaux. Il est très calme. Les houblons américains sont offerts à des cours très modérés, sans aucune espérance d'une ascension dans les transactions.

Pétroles
ANVERS, mercredi 26 novembre.

Tous les prix s'établissent en francs par 100 kilos.

Cote officielle	Cours du jour	Cours précéd.
Pétrole	33 50	33 75
Essence	33 50	33 75
Gasoline	33 50	33 75

HAMBURG, 25 novembre.

Marché calme; dispo., 7,30 Rm; sur février, 7,50 Rm.

BRÈME, 25 novembre.

Marché calme; dispo., 7,30 Rm; sur février, 7,50 Rm.

HAMBURG, 25 novembre.

Marché calme; dispo., 7,30 Rm; sur février, 7,50 Rm.

BRÈME, 25 novembre.

Marché calme; dispo., 7,30 Rm; sur février, 7,50 Rm.

Saindoux
ANVERS, mercredi 26 novembre.

Marché calme. Ventes : tierron; sur oct. dispo., 40 Rm; sur nov., 41 Rm; sur déc., 42 Rm.

CHICAGO, mardi 25 nov. (Clôture)

Blé	Seigle	Orge	Avoine
Blé	43 50	43 50	43 50
Seigle	43 50	43 50	43 50
Orge	43 50	43 50	43 50
Avoine	43 50	43 50	43 50

LE HAVRE, 25 novembre.

Marché calme; ventes : tierron; sur oct. dispo., 40 Rm; sur nov., 41 Rm; sur déc., 42 Rm.

LE HAVRE, 24 novembre.

Marché calme; ventes : tierron; sur oct. dispo., 40 Rm; sur nov., 41 Rm; sur déc., 42 Rm.

LE HAVRE, 24 novembre.

Marché calme; ventes : tierron; sur oct. dispo., 40 Rm; sur nov., 41 Rm; sur déc., 42 Rm.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille PROUST-SCHREPEL qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Adolphe PROUST-SCHREPEL, administrateur de la Société de la Saint-Etienne, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le vendredi 26 courant, à 9 heures, en l'église de la Madeleine, au boulevard de la Chapelle, à Paris, à 9 heures, en l'église de la Madeleine, au boulevard de la Chapelle, à Paris, à 9 heures, en l'église de la Madeleine, au boulevard de la Chapelle, à Paris.

Les amis et connaissances de la famille BONTÉ-KNOCKERT qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Adolphe BONTÉ-KNOCKERT, administrateur de la Société de la Saint-Etienne, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le vendredi 26 courant, à 9 heures, en l'église de la Madeleine, au boulevard de la Chapelle, à Paris, à 9 heures, en l'église de la Madeleine, au boulevard de la Chapelle, à Paris.

Les amis et connaissances de la famille BONTÉ-KNOCKERT qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Adolphe BONTÉ-KNOCKERT, administrateur de la Société de la Saint-Etienne, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le vendredi 26 courant, à 9 heures, en l'église de la Madeleine, au boulevard de la Chapelle, à Paris, à 9 heures, en l'église de la Madeleine, au boulevard de la Chapelle, à Paris.

Les amis et connaissances de la famille BONTÉ-KNOCKERT qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Adolphe BONTÉ-KNOCKERT, administrateur de la Société de la Saint-Etienne, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le vendredi 26 courant, à 9 heures, en l'église de la Madeleine, au boulevard de la Chapelle, à Paris, à 9 heures, en l'église de la Madeleine, au boulevard de la Chapelle, à Paris.

Les amis et connaissances de la famille BONTÉ-KNOCKERT qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Adolphe BONTÉ-KNOCKERT, administrateur de la Société de la Saint-Etienne, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le vendredi 26 courant, à 9 heures, en l'église de la Madeleine, au boulevard de la Chapelle, à Paris, à 9 heures, en l'église de la Madeleine, au boulevard de la Chapelle, à Paris.

Les amis et connaissances de la famille BONTÉ-KNOCKERT qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Adolphe BONTÉ-KNOCKERT, administrateur de la Société de la Saint-Etienne, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le vendredi 26 courant, à 9 heures, en l'église de la Madeleine, au boulevard de la Chapelle, à Paris, à 9 heures, en l'église de la Madeleine, au boulevard de la Chapelle, à Paris.

Les amis et connaissances de la famille BONTÉ-KNOCKERT qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Adolphe BONTÉ-KNOCKERT, administrateur de la Société de la Saint-Etienne, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le vendredi 26 courant, à 9 heures, en l'église de la Madeleine, au boulevard de la Chapelle, à Paris, à 9 heures, en l'église de la Madeleine, au boulevard de la Chapelle, à Paris.

Les amis et connaissances de la famille BONTÉ-KNOCKERT qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Adolphe BONTÉ-KNOCKERT, administrateur de la Société de la Saint-Etienne, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le vendredi 26 courant, à 9 heures, en l'église de la Madeleine, au boulevard de la Chapelle, à Paris, à 9 heures, en l'église de la Madeleine, au boulevard de la Chapelle, à Paris.

Les amis et connaissances de la famille BONTÉ-KNOCKERT qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Adolphe BONTÉ-KNOCKERT, administrateur de la Société de la Saint-Etienne, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le vendredi 26 courant, à 9 heures, en l'église de la Madeleine, au boulevard de la Chapelle, à Paris, à 9 heures, en l'église de la Madeleine, au boulevard de la Chapelle, à Paris.

DEPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES
(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Paris, 26 novembre. — La commission de l'Exposition de 1889 s'est réunie hier matin, pour procéder à l'examen des divers projets qui lui ont été soumis. Elle est à l'examen très attentif. Le premier vice du parc de la Muette; c'est un projet analogue à celui présenté en 1876 par M. Emile de Girardin. Le second propose de couvrir la Seine des Invalides au Champ de Mars, en 4 actes. Finalement, M. de Girardin, qui a été nommé président de la commission, a été agréé des maires de Saint-Ouen, de Gonesville et de Jiro Saint-Denis pour appuyer le troisième projet, qui consiste à couvrir le bassin de l'Exposition sur les terrains avoisant les communes de Saint-Ouen. La commission a pris aucune décision.

Paris, 26 novembre. — Le dernier courrier de Madagascar ne nous apporte aucun fait nouveau. Le petit corps d'occupation se maintient toujours dans les différents postes où flotte le pavillon français, et aucun engagement n'a eu lieu. Les troupes françaises ont été renforcées par les troupes de la marine. Les troupes françaises ont été renforcées par les troupes de la marine. Les troupes françaises ont été renforcées par les troupes de la marine.

Paris, 26 novembre. — Le banquet jérémiste doit avoir lieu sous la présidence de M. Maurice Richard, ancien ministre, président de la réunion de cirque d'été. Dans la lettre par laquelle M. Maurice Richard déclare accepter la présidence offerte par les membres de la commission d'organisation, au nom des comités, nous lisons : « C'est un grand honneur que vous me faites en m'offrant la présidence de votre banquet; j'y accepte avec reconnaissance, vous me donnez ainsi une nouvelle occasion d'exprimer mon dévouement à la cause du peuple et à notre cher répertoire, le prince Napoléon, qui en est le premier et le plus intrépide défenseur. Je vous en remercie ».

Paris, 26 novembre. — Le banquet jérémiste doit avoir lieu sous la présidence de M. Maurice Richard, ancien ministre, président de la réunion de cirque d'été. Dans la lettre par laquelle M. Maurice Richard déclare accepter la présidence offerte par les membres de la commission d'organisation, au nom des comités, nous lisons : « C'est un grand honneur que vous me faites en m'offrant la présidence de votre banquet; j'y accepte avec reconnaissance, vous me donnez ainsi une nouvelle occasion d'exprimer mon dévouement à la cause du peuple et à notre cher répertoire, le prince Napoléon, qui en est le premier et le plus intrépide défenseur. Je vous en remercie ».

Paris, 26 novembre. — Le banquet jérémiste doit avoir lieu sous la présidence de M. Maurice Richard, ancien ministre, président de la réunion de cirque d'été. Dans la lettre par laquelle M. Maurice Richard déclare accepter la présidence offerte par les membres de la commission d'organisation, au nom des comités, nous lisons : « C'est un grand honneur que vous me faites en m'offrant la présidence de votre banquet; j'y accepte avec reconnaissance, vous me donnez ainsi une nouvelle occasion d'exprimer mon dévouement à la cause du peuple et à notre cher répertoire, le prince Napoléon, qui en est le premier et le plus intrépide défenseur. Je vous en remercie ».

Paris, 26 novembre. — Le banquet jérémiste doit avoir lieu sous la présidence de M. Maurice Richard, ancien ministre, président de la réunion de cirque d'été. Dans la lettre par laquelle M. Maurice Richard déclare accepter la présidence offerte par les membres de la commission d'organisation, au nom des comités, nous lisons : « C'est un grand honneur que vous me faites en m'offrant la présidence de votre banquet; j'y accepte avec reconnaissance, vous me donnez ainsi une nouvelle occasion d'exprimer mon dévouement à la cause du peuple et à notre cher répertoire, le prince Napoléon, qui en est le premier et le plus intrépide défenseur. Je vous en remercie ».

DERNIÈRE HEURE
(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Paris, 26 novembre. — La distribution des documents parlementaires comprend un projet de loi ayant pour objet la prorogation des surtaxes perçues sur le vin et l'alcool aux octrois d'Alfortville et de Bourbourg-Ville.

La Chambre reprend la discussion sur les affaires du Tonkin.

M. J. Ferry, président du conseil, déclare que, sans répéter, part dans l'œuvre qui doit donner à la France l'Empire indo-chinois, il est juste de rendre à chacun sa part de responsabilité. L'œuvre du ministère actuel est comprise dans deux